

SAINT-MORÉ

1. Bourg

Données relatives à la présente planche

NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

Zonage

UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte

UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin

UP - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs

1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte

A - Zone agricole protégée

Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole

N - Zone naturelle protégée

Np - Zone naturelle constructible pour les équipements

Prescriptions graphiques

Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation

Emplacement réservé

Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)

Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables à protéger

●

Élément de paysage ou de patrimoine

Éléments portés à connaissance à titre informatif

Recul par rapport aux routes classées à grande circulation

Fond de plan

Cours d'eau et plans d'eau

N°	Élément du patrimoine protégé
362 - 06	Croix
362 - 07	Croix

Emplacement réservé	Bénéficiaire	Surf.
n° 42 - Extension du cimetière	Commune	168 m²

0

100

200 m

Réalisation : CCAVM | Cadastre : origine DGFip Cadastre © Droits de l'État réservés ® fév. 2021

PLUi modifié (MS n° 4) en date du 2 mars 2026

